



MRC de
L'Islet

Signature innovation Création artistique et design architectural

Rapport d'activités

**1^{er} janvier 2021 au
31 décembre 2022**

1. INTRODUCTION

La mesure Signature innovation mise en place par le gouvernement du Québec permet à une MRC de mettre en valeur un créneau de développement et de miser sur des initiatives novatrices comme levier de développement. La MRC de L'Islet a choisi de miser sur son caractère culturel résolument distinctif qui se décline non seulement par la richesse et la qualité de son milieu artistique : concentration d'artistes reconnus, événements majeurs, organismes dynamiques, etc., mais également par la richesse et la qualité de ses savoir-faire (concentration d'entreprises spécialisées en architecture, charpenterie traditionnelle, métier d'arts, ferronnerie, design, etc.).

La MRC de L'Islet a choisi les créneaux de la création artistique et du design architectural comme deux volets de sa Signature innovation aux suites d'une vaste démarche de consultation auprès de 70 acteurs régionaux de divers secteurs. De cette analyse, s'est illustré le souhait de voir se déployer de nouveaux équipements et aménagements sur l'ensemble du territoire.

Plus précisément pour le volet création artistique, il est question d'unités mobiles qui serviront à la fois de lieux de diffusion et de médiation culturelle, de refuges artistiques et de cafés culturels où les créateurs, les citoyens et les visiteurs pourront se rassembler pour consolider leur appartenance au territoire et à la communauté. La MRC de L'Islet juge également pertinente la réalisation d'une étude de faisabilité concernant l'implantation d'un hub créatif à vocation artistique et culturelle. Il s'agit d'un lieu de cocréation, de partage d'expertise et d'innovation facilitant ainsi les interactions entre les créateurs et la population pouvant permettre aussi la diffusion et la formation.

En tant que territoire de création artistique et de savoir-faire, la MRC de L'Islet souhaite atteindre les objectifs suivants :

- Consolidation d'une route culturelle où les attractions et les activités réparties sur tout le territoire dynamisent les communautés et bonifient la qualité de vie;
- Affirmation du positionnement culturel, mais surtout artistique de la région comme destination créative par excellence;
- Renforcement de la synergie entre la communauté, les artistes et les organismes autour de la culture comme pôle de développement social, économique et touristique;
- Attractivité accrue de la région pour les créateurs, les idéateurs et les promoteurs culturels du Québec, comme pôle rural de création;
- Amélioration des conditions socioéconomiques des artistes, artisans et organismes culturels de la région, en plus des entreprises qui dépendent du tourisme culturel et créatif.

Pour 2020-2025, l'enveloppe totale de Signature innovation confiée en partenariat par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de L'Islet est de 1 346 000 \$. Le concept initial prévoit un budget de 825 000 \$ pour le volet création artistique et de 520 000 \$ pour le volet design architectural.

2. RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2021 et 2022

2.1 VOLET CRÉATION ARTISTIQUE

En mars 2022, une ressource a été embauchée à titre de chargée de projet qui a pour mandat de développer, avec les acteurs du milieu, les projets ciblés dans Signature innovation - volet création artistique. Une phase d'appropriation du mandat et d'évaluation des options possibles a été réalisée dans le premier trimestre. Ensuite, des rencontres terrain avec les organisations municipales, des organismes culturels et des artistes ont permis à la chargée de projet de poursuivre les réflexions en lien avec les objectifs visés et de planifier les étapes à venir pour amorcer chacune des composantes.

Une firme externe a été mandatée en septembre 2022 afin de collaborer à la réalisation d'un portrait de la situation et d'une évaluation des stratégies qui pourraient être mises en place pour favoriser la pratique artistique professionnelle sur le territoire de la MRC de L'Islet. Ce mandat, attribué à Raymond Chabot Grant Thornton, devrait être livré au printemps 2023. Il sera la phase préliminaire d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un hub créatif à vocation artistique et culturelle, advenant que la conclusion de cette démarche se dirige dans cette voie. La démarche avec la firme permettra aussi de bien comprendre les enjeux et les besoins du milieu, afin d'ajuster les autres projets ciblés dans le volet création artistique de Signature innovation.

Les prochains grands jalons prévus en 2023 sont :

- De soutenir et outiller les milieux dans le démarrage des cafés culturels;
- De définir les mécanismes de mise en œuvre et de gestion des caravanes culturelles;
- D'élaborer le concept de refuges artistiques et la démarche de réalisation;
- De mobiliser des partenaires potentiels autour d'un projet de hub créatif.

2.1.1 Les caravanes culturelles

Ce projet consiste en l'acquisition de remorques et/ou véhicules permettant des activités de médiation ou de diffusion culturelle se déployant principalement sur l'ensemble du territoire de la MRC de L'Islet (soit en convoi de groupe, en petit noyau ou de façon individuelle).

En 2022, diverses possibilités ont été dessinées suite à des recherches comparatives. Des estimations de coûts et des conseils d'experts ont été recueillis afin d'éclairer les options soulevées. Il s'agira dans un deuxième temps de remettre les options sur la table à dessin avec un groupe d'artistes du territoire qui souhaiteraient s'investir dans les caravanes créatives. Il pourra ainsi être développé pour bien répondre à leurs besoins et leur permettre de créer, de produire ou de diffuser leur art tout en allant à la rencontre des publics sur l'ensemble du territoire.

2.1.2 Les refuges artistiques

Les refuges artistiques seront, en résumé, des structures attrayantes et uniques en leur genre qui pourraient permettre l'accueil d'artistes en résidence qui souhaitent nourrir leur démarche ou investir le paysage et la communauté dans des projets ayant un impact sur la collectivité.

La démarche de conceptualisation et de réalisation sera à définir avec l'implication des partenaires concernés. Une collaboration est envisagée avec l'organisme *Est-Nord-Est | Résidence d'artiste* pour son expertise en résidence artistique. Quelques comparatifs de types de refuges ont été compilés et analysés à la suite de recherches exhaustives. Des estimations de coûts et des conseils d'experts sont recueillis afin d'éclairer les diverses possibilités.

Il s'agira dans un deuxième temps d'organiser des séances de travail avec les partenaires concernés et, aussi, d'évaluer les possibilités de bonifier les ressources financières pour réaliser ce projet.

2.1.3 Le hub créatif

Lors de la consultation préliminaire de Signature innovation, il a été discuté qu'un lieu de recherche-crédation en collectif multidisciplinaire serait assurément une bonne façon de favoriser la pratique artistique professionnelle sur notre territoire. Si ce lieu pouvait permettre la formation, la cocréation, les maillages entre le milieu culturel et les industries, voire avec des scientifiques, des chercheurs ou autres experts de tout domaine d'intérêt, nous pourrions en faire un hub créatif à vocation artistique et culturelle innovant et ouvert sur le monde. Ceci permettrait de renforcer notre expertise en création et en savoir-faire.

Afin de poursuivre cette discussion et de bien cerner les besoins du milieu, il a été décidé de faire appel à l'expertise de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour réaliser un portrait-diagnostic à jour sur la pratique artistique professionnelle de la MRC de L'Islet. Un sondage auprès de la communauté artistique ainsi que des entrevues avec des acteurs clés du milieu seront réalisés. Ceci permettra d'évaluer les possibilités concrètes à se diriger vers l'implantation d'un hub créatif et d'identifier des partenaires possibles. Advenant que des stratégies et des orientations communes soient identifiées par un regroupement de partenaires engagés, nous pourrions procéder à la réalisation d'une étude de faisabilité dans le délai de réalisation de l'ensemble du projet Signature innovation.

2.1.4 Le réseau de cafés culturels

Le réseau des cafés culturels de la MRC de L'Islet regroupera des lieux de rassemblement et de diffusion d'activités culturelles qui contribueront à la promotion de l'expression de la citoyenneté et au renforcement du sentiment d'appartenance par des activités culturelles. Ce réseau aura notamment pour objectif de faciliter la promotion conjointe d'une programmation répartie sur l'ensemble du territoire et à la mutualisation des équipements et des ressources.

Les cafés culturels de la MRC de L'Islet exerceront leurs activités dans des lieux conviviaux permettant l'accueil de tout public (résidents, visiteurs, touristes, etc.) et assureront une programmation qui intéressera diverses catégories d'âge.

Ils proposeront une programmation d'activités culturelles qui visent la diffusion de toutes formes d'arts en invitant des conférenciers et des artistes locaux ou d'ailleurs, dans une vision de partage et d'apprentissage, soit par les loisirs culturels, la médiation culturelle, les rencontres-échanges, les discussions de groupe ou autres. Ceci inclut notamment la littérature, le conte, le théâtre, l'improvisation, la danse, la musique, la chanson, les arts du cirque, les arts multidisciplinaires, les arts numériques, le cinéma et la vidéo, la valorisation du patrimoine ainsi que toutes les formes d'arts visuels ou les métiers d'art.

En 2022, un guide a été monté afin d'éclairer les futurs promoteurs dans la création de leur café culturel. Celui-ci établit la vision commune pour l'ensemble du territoire, les retombées souhaitées et donne un cadre pour l'organisation d'activités culturelles.



Un appel à projets a été lancé le 1^{er} novembre dernier et un formulaire de demande d'aide financière a été mis en ligne. Le Fonds de soutien aux cafés culturels, doté initialement d'une enveloppe de 160 000 \$, vise à appuyer la mise en place et le développement de cafés culturels sur l'ensemble de la MRC de L'Islet. Par l'engagement des communautés, la MRC souhaite soutenir un chapelet de cafés culturels sur tout le territoire. Ces lieux de rassemblement populaire et de diffusion artistique (3^e lieu de vie) visant l'inclusion, le dialogue et la transition socioécologique permettront de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens, contribuer à leur qualité de vie et favoriser le dynamisme des collectivités.

L'aide financière consentie par la MRC de L'Islet sera une contribution non remboursable d'un maximum de 25 000 \$ par demande. Toutes les dépenses reliées directement à l'aménagement et l'infrastructure du lieu seront admissibles.

Le 26 octobre 2022, une rencontre d'information a été organisée à la Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud afin de présenter les conditions relatives au déploiement des cafés culturels et du soutien financier possible. L'ensemble des organisations municipales et culturelles ciblées par le projet de réseau de cafés culturels ont été invitées à cette rencontre.



L'activité s'est déroulée de 14 h à 18 h et la trentaine de participants présents ont pu échanger sur la mission du projet et des retombées souhaitées.

En groupe, il a été possible d'identifier des raisons pour lesquelles le projet de cafés culturels pourrait avoir un impact positif dans la région. Voici les commentaires individuels recueillis auprès de chaque participant :

- Lieu d'échange de connaissances et de fraternisation
- Créer un attachement à notre communauté
- Plaisir, santé, entraide
- Briser l'isolement
- Des échanges, de la socialisation, de la découverte
- Se rencontrer et lutter contre l'isolement
- Réseauter
- Appartenance à notre milieu
- Social
- Important pour tous d'avoir un lieu de rencontre et d'échanges, besoin naturel d'échanger
- Connaître les gens
- Contre l'isolement et favoriser les rencontres
- Socialisation, entraide, partage, briser l'isolement
- Une chance incroyable d'échanger et de connaître nos citoyens
- Rencontrer des gens, connaître d'autres gens et parler de tout
- Inclusif, échange, socialisation, partage, réseau, sortir de l'isolement
- Donne la chance de rencontrer du nouveau monde et des nouveaux arrivants
- Participer tout en jasant, socialiser, briser l'isolement
- Sentiment d'appartenance
- Échanges, soutien collectif, unité de cohésion
- Tisser des liens entre les citoyens et les différentes générations
- Facilité d'accès, proximité
- Plus de cohésion sociale

Le guide des cafés culturels a été présenté et des exemples inspirants ont été donnés afin de bien comprendre les objectifs du projet.

Une enveloppe totale de 160 000 \$ est ouverte à tout organisme culturel, municipalité ou entreprise enregistrée désireux d'aménager un tiers-lieu convivial et inclusif qui sera une plateforme de diffusion ou d'échange autour de la culture. Les montants demandés doivent servir à l'aménagement du lieu, soit en honoraires professionnels, en mobilier ou en équipements. Par la suite, le lieu devra être animé, notamment en invitant des conférenciers, des artistes locaux ou d'ailleurs, dans une vision de partage et d'apprentissage, soit par les loisirs culturels, la médiation culturelle, les rencontres-échanges, les discussions de groupe ou autres touchant toutes disciplines. La MRC est ouverte à recevoir des projets qui seront complémentaires à l'offre déjà existante sur le territoire.

2.2 VOLET DESIGN ARCHITECTURAL

En ce qui a trait au volet design architectural, le projet imaginé au départ était, et est toujours, une démarche collective de mise en marché et de développement de nouvelles clientèles. Par la qualité et le caractère unique des œuvres réalisées, l'objectif visé est de favoriser à ce que les entreprises et artisans de L'Islet puissent mieux pénétrer le marché des résidences de grand luxe, d'abord dans la région de Montréal et, plus tard, celui de Toronto, New York et Boston.

Une première stratégie de déploiement du projet a été tentée au printemps 2022. La MRC a lancé un appel de candidatures afin de former une première cohorte qui allait se mettre à l'œuvre afin d'élaborer la stratégie de mise en marché, de réaliser le matériel promotionnel et d'effectuer les premières prises de contact avec les intervenants clés de ce marché.

Suite à l'appel de candidatures, dix entreprises, artistes et artisans se sont manifestés. C'est donc avec ce groupe qu'ont été entreprises les premières réflexions stratégiques. Très rapidement, il a été constaté la difficulté de répondre aux problématiques et enjeux de chacun, étant donné le trop large éventail de structures d'entreprise et de stades de croissance. Dans le groupe, il y avait une PME de 50 employés qui est bien établie dans ses marchés et qui exporte ses produits et, à l'autre bout du spectre, le petit artisan qui est en phase de démarrage qui a peu de moyens financiers et de capacité de production. La démarche a été interrompue et la MRC a pris un temps de réflexion afin de réaligner le tir.

Pour le moment aucune dépense n'a été effectuée sur le budget prévu au départ.

3.**DONNÉES FINANCIÈRES**

Enveloppe 2020-2025 accordée par le MAMH	1 346 000 \$
<hr/>	
Engagements financiers réalisés en 2021-2022	
Honoraires consultants externes	21 715,59 \$
Rémunération et cotisation de l'employeur	54 458,10 \$
Organisation d'activités d'information (cafés culturels)	194,07 \$
Déplacements / rencontres sur le territoire	316,60 \$
Équipement de bureaux	1 417,28 \$
<hr/>	
Total	78 101,64 \$
<hr/>	

2023-04-06

(N:\Sessions\Rep2023\Doc conseil\2023-04-11\Point 8.1 - Signature Innovation rapport 2021-2022.docx)